

Je notifie mon congé



Vous souhaitez quitter votre logement ?

Vous pouvez le faire à tout moment, sous réserve de nous envoyer une lettre de congé et de respecter un délai de préavis de 3 mois.

Les bons réflexes

- Votre congé doit être signé par toutes les personnes qui ont signé le titre d'occupation à votre entrée dans le logement
- Votre congé est à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Nové c/o Nové Gestion :
Centre de Contacts et de Services
61 Cours de Québec - 33000 BORDEAUX

Notre conseil :

Vous avez un projet de mobilité géographique ? Afin de préparer au mieux votre départ et d'organiser l'arrivée des prochains occupants, pensez à nous informer de vos projets de mobilité dès que vous en avez connaissance, notamment dès réception de votre ordre de mutation (ou équivalent), via votre espace personnel en ligne ou en nous envoyant un courrier simple à l'adresse indiquée ci-contre.

La date de votre départ se confirme ? Adressez-nous alors votre congé en veillant à respecter le délai de préavis.

Important

Le délai de préavis est de 3 mois conformément à l'article 5.1 des conditions générales de votre titre d'occupation (COP, COP/A ou CLNAS).

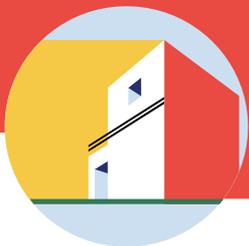
Par dérogation, quand le délai entre la date d'édition de votre ordre de mutation (ou équivalent) et la date de prise d'effet de votre nouveau poste est inférieur à 3 mois, vous pouvez demander une réduction de la durée de votre préavis.

Pour cela, vous devez nous faire parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception et dans un délai maximum de 5 jours à compter de la date de réception de votre ordre de mutation (ou équivalent) :

1. Votre lettre de congé
2. Une copie de votre ordre de mutation (ou équivalent)

Votre demande de réduction de préavis ne pourra être traitée que si le justificatif est joint à la lettre de congé. La durée de votre préavis sera alors calculée sur la base de votre date de mutation effective. Dans tous les cas, elle ne pourra être inférieure à 1 mois, afin que nos équipes puissent organiser votre départ et l'arrivée d'un nouvel occupant dans de bonnes conditions.

***Attention** : votre logement est situé en zone tendue ou vous changez de lieu de travail hors du ministère des Armées ? Ne tardez pas à nous faire parvenir votre congé car la durée de votre préavis est de 3 mois. Les autres motifs habituels de réduction de la durée de préavis, selon la commune de votre logement ou votre situation, ne s'appliquent pas aux logements du parc domanial du ministère des Armées.*



Le point de départ de votre préavis est le jour de la première présentation de votre lettre recommandée, c'est-à-dire sa date de réception ou à défaut la date inscrite sur l'avis de passage laissé par le facteur. Veuillez donc à bien prendre en compte les délais de transmission des services postaux, notamment les week-ends et jours fériés. A défaut, la date de fin de votre préavis sera repoussée d'autant de jours.

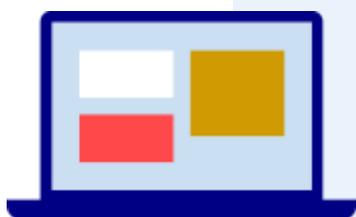
En réponse à votre lettre, nous vous adresserons un accusé de réception et, le cas échéant, nos équipes reprendront contact avec vous pour vous confirmer la durée et la date de fin de votre préavis.

Pour vous aider à bien comprendre : quelle serait la durée de votre préavis dans l'un des cas suivants ?

Date de votre ordre de mutation	Date de mutation effective	Date de réception de votre congé	Date de départ souhaitée*	Durée de votre préavis	Date de fin de votre préavis
		Judi 30 mars	Vendredi 30 juin	Préavis total : 3 mois	✓ 30 juin
Mercredi 1 ^{er} mars	Lundi 4 sept.	Mercredi 31 mai	Judi 31 août	Préavis total : 3 mois	✓ 31 août
Lundi 27 nov.	Lundi 15 janv.	Judi 30 nov.	Vendredi 12 janv.	Préavis réduit : 1 mois et 12 j.	✓ 12 janv.
Judi 1 ^{er} juin	Lundi 10 juillet	Lundi 5 juin	Vendredi 23 juin	Préavis réduit : 1 mois incompressible	✗ 5 juillet

* La date de départ de votre logement équivaut à la date de réalisation de l'état des lieux de sortie et de remise des clés. Cette dernière est fixée d'un commun accord avec nos équipes (hors jours fériés et week-ends).

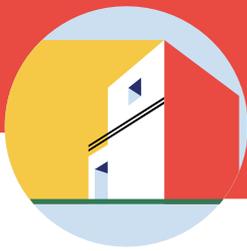
Vous souhaitez quitter votre logement avant la fin de votre préavis ?



Vous pouvez convenir d'une date d'état des lieux de sortie et de remise des clés anticipée avec nos équipes. Vous resterez cependant redevable du paiement des redevances et des charges locatives non liées à vos consommations individuelles pendant toute la durée de votre préavis, sauf si un titre d'occupation est signé avec un nouvel occupant et que ce dernier emménage avant la fin de votre préavis. Vous serez alors redevable du paiement des redevances et des charges jusqu'à la date de remise des clés au nouvel occupant.

Ce cas de figure n'étant pas l'usage, il est accordé à titre exceptionnel et est soumis à la décision du ministère des Armées qui assure les attributions.

Une fois votre congé déposé, commencez à préparer votre déménagement et à organiser votre départ : vous gagnerez en temps et en sérénité.



≡ Modèle de lettre de congé

Veillez à nous faire parvenir votre lettre de congé par lettre recommandée avec accusé de réception

[Coordonnées]

Nové c/o Nové Gestion
Centre de Contacts et de Services
61 cours de Québec
33000 BORDEAUX

Objet : notification de congé

Lettre recommandée avec avis de réception

Madame, Monsieur,

Occupant du logement situé [adresse du logement] depuis le [date de signature de la COP, COP/A, CLNAS], je vous informe de mon départ prochain et donne par le présent courrier congé de mon logement et de ses locaux annexes.

Indiquez soit :

Le titre d'occupation qui me lie à Nové prendra donc fin au terme du préavis de 3 mois.

soit :

Le présent congé étant motivé par une mutation, le titre d'occupation qui me lie à Nové prendra donc fin au terme d'un préavis réduit. Vous trouverez ci-joint copie de l'ordre de mutation ou du message de désignation reçu le [date de réception].

Afin de convenir ensemble d'une date pour vous remettre les clés du logement et réaliser ensemble l'état des lieux,

Indiquez soit :

je vous informe que mon déménagement est prévu le [date].

soit :

je vous préciserai, dès que possible, la date de mon déménagement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[commune], le [date]

[Signature du (des) titulaire(s) du titre
d'occupation]